

DEPARTEMENT DU LOIRET
ARRONDISSEMENT D'ORLEANS
CANTON DE SULLY-SUR-LOIRE
COMMUNE DE VIGLAIN 45600

mail : viglain@wanadoo.fr
Tél. : 02.38.37.20.15

CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE ORDINAIRE DU 06 juillet 2023
COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du code des Collectivités Territoriales

Convocation du 30/06/2023

Présents : Mmes et Mrs René HODEAU, Lucette BENOIST, Eric LEGRAND, Pierrick KERLEAUX, Lysiane CHEVALIER, Fabien FAISEAU, Claude BERTHON, Marine LEGRAND, Maxime DEKEUKELAERE, Gabriel CALLARD, Anne-Sophie HODEAU, Guillaume QUETTIER.

Absentes excusées : Mmes Dominique BILLOTEY, Helena BAFUNNO

Pouvoirs : Mme Dominique BILLOTEY a donné pouvoir à Mr Eric LEGRAND

Mme Helena BAFUNNO a donné pouvoir à Mr René HODEAU

Secrétaire de séance : Mr Gabriel CALLARD

1°) APPROBATION DE LA PRECENANTE SEANCE :

Le Conseil Municipal approuve la séance du 01 juin 2023 à l'unanimité.

2°) AVIS SUR L'ENQUÊTE PUBLIQUE RELATIVE AUX DISPOSITIONS PROPOSEES PAR EDF LORS DU 4^{ème} REEXAMEN PERIODIQUE DES REACTEURS N°1 ET N°2 DU CNPE DE DAMPIERRE EN BURLY :

Suite à l'enquête publique qui s'est déroulée du 1^{ER} JUIN au 03 JUILLET 2023 relative aux dispositions proposées par EDF lors du 4^{ème} réexamen périodique des réacteurs n°1 et n°2 du CNPE de Dampierre en Burly, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, donne un avis favorable à ce dossier.

3°) ADOPTION DES RAPPORTS SUR LE PRIX ET LA QUALITE DES SERVICES PUBLICS DE L'EAU POTABLE ET DES EAUX USEES EXERCICE 2022 :

Ce rapport contient, à minima, les indicateurs techniques, financiers et performances des réseaux.

Pour l'eau potable : nombres d'habitants desservis, le prix moyen du service au mètre cube, conformité microbiologique de l'eau au robinet, conformité physico-chimique de l'eau au robinet, connaissance et gestion patrimoniale des réseaux, volume non compté, conformité des performances et perte en réseau, durée d'extinction de la dette, taux d'impayés sur les factures.

Pour l'assainissement collectif : nombre d'habitants desservis, le prix moyen du service au mètre cube, le taux de desserte par les réseaux de collecte des eaux usées, connaissance et gestion patrimoniale des réseaux de collecte des eaux usées, conformité des équipements d'épuration, conformité de la collecte des effluents, conformité des performances des ouvrages d'épuration, durée d'extinction de la dette, taux d'impayés sur les factures.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré adopte les rapports sur le prix et la qualité des services publics de l'eau potable et des eaux usées pour l'exercice 2022.

4°) TRANSFERT DE LA COMPETENCE IRVE (infrastructures de recharges de véhicules électriques) A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES ET MODIFICATION DES STATUTS :

Suite au transfert de la compétence IRVE (infrastructure de recharges de véhicules électriques) auprès de la Communauté de Communes du Val de Sully, il est demandé aux Communes de se prononcer sur la modification statutaire.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, approuve le transfert IRVE à la Communauté de Commune du Val de Sully et la modification des statuts.

5°) AFFAIRES DIVERSES :

Arrêt de la régie Foire au Boudin :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, transfère la gestion des emplacements des exposants de la Foire au Boudin à l'Association du Patrimoine de Viglain et décide d'arrêter la régie de la Foire au Boudin.

Travaux :

Le maire informe que les travaux suivants sont terminés :

- Adduction d'eau potable pour desservir le hameau « La Buffière »
- Installation des poteaux d'incendie (Béon, la Buffière, Plaisance et Maisons Neuves)
- Réhabilitation partielle des voiries Rue de la Pinaudière et Route de Guilly

Remerciements de subventions :

Le maire informe des courriers de remerciements de subventions :

- De l'Association de Soins à Domicile
- Du Club Automodélisme

Fête de la Musique :

Le Maire rappelle que l'animation réalisée pour la Fête de la Musique à l'initiative de Pascal MARTINS et des membres de l'association « Musique Improvisation », a été une réussite. Malgré la météo pluvieuse, elle s'est déroulée le mercredi 21 juin 2023 sur la Place de l'Eglise avec des groupes de type de musiques différentes.

Rentrée Scolaire 2023/2024 :

Le maire informe que les effectifs sont en hausse pour la prochaine rentrée scolaire, soit 88 élèves :

PS-MS-GS : 24 élèves

GS-CP : 21 élèves

CES-CE2 : 22 élèves

CM1-CM2 : 21 élèves

Affiché le 16 Août 2023

Le Maire,
René HODEAU

